



FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière



1701, rue Parthenais,
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: +1 514 590-6883
info@francopol.org
www.francopol.org

Rapport annuel 2017

Table des matières

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL	4
2.1. Profil organisationnel	4
2.1.1. Mission, vision et valeurs.....	4
2.1.2. Services offerts.....	4
2.2. Membres	4
2.3. Structure	6
2.3.1. Comité de direction.....	6
2.3.2. Bureau international	7
2.3.3. Assemblée générale	8
2.3.4. Conseil des Sages	8
2.3.5. Secrétariat général	8
3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2017	9
3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes	9
3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle	11
3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau	12
3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOL	14
3.4.1. Les représentations de FRANCOPOL.....	14
3.4.2. Les Guides FRANCOPOL.....	15
4. ÉTATS FINANCIERS	17

2017

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2017 fut celle de ma nomination à la présidence du Réseau FRANCOPOL. C'est un honneur et un réel plaisir de prendre la suite de Monsieur Émile Pérez, qui avait participé à sa création en 2008. Je salue ici son action et sa particulière implication.

FRANCOPOL constitue le premier réseau international regroupant une communauté policière francophone. La formation, la cybercriminalité, la gestion démocratique des foules, le comportement policier, la lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes, la police de proximité, la lutte contre la radicalisation sont autant de sujets qui animent les travaux des comités techniques de FRANCOPOL afin de répondre aux objectifs de sa planification stratégique.

Notre mobilisation est essentielle et la coopération internationale est indispensable pour faire face aux nouvelles menaces. Il s'agit d'un enjeu majeur pour nos États.

Avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, de nombreux projets ont été réalisés cette année. De nouvelles formations ont été offertes en Afrique, un séminaire d'experts sur l'état civil s'est déroulé à Paris, les travaux de l'ouvrage portant sur la gestion démocratique des foules se sont poursuivis et nous avons assisté au lancement du Guide sur les pratiques policières inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation.

La menace terroriste actuelle à laquelle fait face l'ensemble des pays membres du réseau, impose une réflexion sur cette thématique, afin de mettre en place des actions pertinentes dans ce domaine. Face aux nombreuses menaces qui compromettent la sécurité globale, nous devons nous engager dans une coopération accrue de manière à lutter efficacement contre la criminalité transnationale ainsi que contre toute forme de violences. Nous sommes déterminés à renforcer nos actions dans la lutte contre le terrorisme et à conforter notre engagement auprès des pays du G5 Sahel.

En 2018, FRANCOPOL célébrera ses dix ans d'existence, à l'occasion de son 5^e congrès international à Dakar au Sénégal. Cet événement sera l'occasion de mettre en exergue la mobilisation policière dans la lutte contre les nouvelles menaces.

Je renouvelle mes sincères remerciements aux administrateurs de FRANCOPOL pour la grande marque de confiance témoignée à mon égard et vous assure de mon engagement indéfectible à consolider et enrichir notre réseau pour répondre aux besoins de ses membres.

Sophie Hatt
Présidente

2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL

2.1. Profil organisationnel

FRANCOPOL est un réseau ayant pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques en matière d'expertise policière. Le réseau regroupe des services et des écoles de police, en plus d'intégrer des universités et centres de recherche qui travaillent sur les questions policières.

2.1.1. Mission, vision et valeurs

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

Valeurs

- **Respect** : promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres;
- **Intégrité** : promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

2.1.2. Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, l'ensemble de son personnel a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible :

- d'assister aux activités (conférences, séminaires, formations) organisées par le réseau et ses membres;
- d'accéder à la plateforme de collaboration en ligne appelée le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS);
- d'accéder à des documents provenant des organisations membres portant sur les enjeux qui préoccupent le milieu policier;
- de prendre part à des comités techniques ou des groupes de travail;
- de soumettre des demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

2.2. Membres

Au 31 décembre 2017, FRANCOPOL comptait 46 organisations membres, dont 36 membres votants, huit membres associés et deux membres associés individuels. En 2016, plusieurs membres avaient obtenu un soutien financier, dans le cadre d'un projet, pour le paiement de leur adhésion. La baisse du nombre de membres de 57 à 46 découle directement de cette situation puisque le projet a pris fin en 2016.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Belgique

Académie Provinciale de Police du Hainaut	Votant
Centre d'études sur la police	Associé
Comité permanent de contrôle des services de police	Associé
Inspection générale de la police fédérale et locale (AIG)	Associé
Police fédérale	Votant
Police locale de Liège	Votant
Zone de police de Boraine	Votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Votant
Zone de police Mons-Quévy	Votant

Burkina Faso

Direction Générale des Écoles de Police du Burkina Faso (Académie de police et École nationale de police)	Votant
---	--------

Cameroun

École internationale des forces de sécurité	Votant
---	--------

Canada

Centre international pour la prévention de la criminalité	Associé
Collège canadien de police	Votant
École nationale de police du Québec	Votant
Gendarmerie royale du Canada	Votant
La Cité collégiale, Techniques des services policiers	Associé
Réseau intersection	Associé
Service de police de Laval	Votant
Service de police de la Ville de Montréal	Votant
Service de police de la Ville de Québec	Votant
Sûreté du Québec	Votant
Université du Québec à Trois-Rivières	Associé

Espagne

Institut de Seguretat Pública de Catalunya	Votant
--	--------

États-Unis

National Cyber-Forensics & Training Alliance	Associé ind.
--	--------------

France

Alain Bauer	Associé
Gendarmerie nationale	Votant
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	Associé
Police nationale	Votant

Haïti

Académie Nationale de Police d'Haïti	Votant
--------------------------------------	--------

Luxembourg

École de Police Grand-Ducale	Votant
------------------------------	--------

Principauté de Monaco

Sûreté publique de Monaco	Votant
---------------------------	--------

Suisse

Académie de police de Savatan	Votant
Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	Votant
Corps des Gardes-frontière	Votant
Institut suisse de police	Votant

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Office fédéral de la Police fedpol	Votant
Police cantonale bernoise	Votant
Police cantonale de Genève	Votant
Police cantonale fribourgeoise	Votant
Police cantonale jurassienne	Votant
Police cantonale du Tessin	Votant
Police cantonale vaudoise	Votant
Police municipale de Lausanne	Votant
Police Neuchâteloise	Votant
Sécurité militaire (police militaire)	Votant
Université de Lausanne / École des sciences criminelles	Votant

2.3. Structure

FRANCOPOL est un réseau international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts prévoient que FRANCOPOL compte trois instances, soit l'assemblée générale, le Bureau international et le comité de direction. Il compte aussi une instance à rôle consultatif, le conseil des Sages. FRANCOPOL peut compter sur un secrétariat général pour la gestion de ses activités courantes et la réalisation de ses projets. Les contributeurs sont des employés d'organisations membres qui collaborent en équipe de façon virtuelle.

2.3.1. Comité de direction

Le comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques, Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les budgets à l'assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.



Sophie Hatt

Présidente

Directrice – Direction de la coopération internationale
Ministère de l'Intérieur (France)



Pierre ALLAIRE

Secrétaire général

Directeur des communications et des relations internationales
Sûreté du Québec (Canada)



Pierre St-Antoine

Trésorier

Directeur des affaires institutionnelles et des communications
École nationale de police du Québec (Canada)



Thierry Dierick

Vice-président Europe
Directeur
Académie Nationale de Police ANPA (Belgique)



Barbara Fleury

Vice-présidente Amériques
Directrice
Collège canadien de police (Canada)



Roger Ouédraogo

Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient
Commissaire Divisionnaire de Police, Chargé de missions au
Cabinet du Ministre d'État Ministre de la sécurité (Burkina Faso)

2.3.2. Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver les budgets annuels, les plans d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de quinze administrateurs élus par l'assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le comité de direction.

En plus des membres du comité de direction cités plus haut, le Bureau international est composé de :

Régis Bastide

Sûreté publique de Monaco

Frédéric Dauphin

Zone de police de Bruxelles-Nord

Hugues Lebedelle

Académie Provinciale de Police du Hainaut

Pierre Dupéré

Service de police de la Ville de Montréal

André Etter

Coordinateur romand de la formation policière (Suisse)

Jean-Marc Isoardi

Gendarmerie nationale française

Joanne Rigon

Gendarmerie royale du Canada

Cécile Oyono

École internationale des forces de sécurité du Cameroun

Marc Welter

École de Police Grand-Ducale du Luxembourg



Alain Bauer

Vice-président associatif
Professeur de criminologie (France)

2.3.3. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

2.3.4. Conseil des Sages

Le conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

2.3.5. Secrétariat général

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres :

Direction de la coopération internationale – ministère de l'Intérieur (France)

Pascale Allisse, conseillère de la Présidente
Éric Le Moigne

Sûreté du Québec

Jord Oppermaun, conseiller du secrétaire général

École nationale de police du Québec

Camille Cossette-Girard, coordonnatrice du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir

Suzanne Roy, coordonnatrice des instances et de la trésorerie

Police fédérale belge

Vanessa Gay-Para, coordonnatrice des comités techniques

Institut Provincial de Formation du Hainaut

Barbara Maton, graphiste

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2017

FRANCOPOL a encore cette année réalisé des activités lui permettant d'atteindre les objectifs de la Planification stratégique 2014-2017. À la lecture des projets menés en 2017, vous serez à même de constater toutes les énergies qui ont été consacrées à la dynamisation du partage de pratiques inspirantes, à l'optimisation de l'utilisation des ressources, à l'implication des membres du réseau et à la promotion de FRANCOPOL.

3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes

Appui pédagogique à un séminaire international sur la radicalisation religieuse des jeunes organisé au Sénégal

Du 12 au 18 février 2017, l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) d'Ouakam, au Sénégal, a organisé un séminaire international sur la radicalisation religieuse des jeunes. Afin d'appuyer cette formation, FRANCOPOL, en collaboration avec le Service de sécurité intérieure de l'Ambassade de France, a fourni 100 exemplaires du guide sur les pratiques policières inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation élaboré par FRANCOPOL. Monsieur Jean Bertrand Bocande, commandant de l'EOGN, a collaboré à la rédaction de cet ouvrage et souhaitait faire partager les bonnes pratiques qui y sont recensées.

Formations aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes

En 2015, FRANCOPOL, partenaire d'ECPAT France et ECPAT Luxembourg dans le cadre de la mise en œuvre du projet VISA à destination du Burkina Faso et du Maroc, a élaboré un support de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes. En 2016, une soixantaine de policiers marocains et soixante-dix policiers et gendarmes, personnes-ressources et formateurs burkinabés avaient été formés.

Afin de partager notre expérience et le contenu des outils éprouvés dans l'espace francophone, plusieurs formations ont été organisées en 2017 :

- **À Kaya, Bobo Dioulasso et Ouagadougou, au Burkina Faso**

Grâce au soutien du Service de sécurité intérieure de l'Ambassade de France au Burkina Faso, trois nouvelles formations ont pu être organisées du 20 au 24 mars 2017 à la Direction régionale de la police nationale à Kaya et à l'École nationale des sous-officiers de gendarmerie à Bobo Dioulasso. La troisième formation s'est déroulée à l'École nationale de police à Ouagadougou du 29 mai au 2 juin 2017. Les formateurs burkinabés formés lors des précédentes sessions ont pu mettre en pratique leurs connaissances au profit de 56 policiers et gendarmes en poste à la Brigade régionale de protection de l'enfance de Bobo Dioulasso et dans les services des principales villes du pays. Ces activités auront également permis aux forces de sécurité de rencontrer les juges des enfants locaux mais aussi les responsables associatifs qui s'occupent de la prise en charge et de l'accompagnement des mineurs.

- **À Lomé, au Togo**

Du 12 au 16 juin 2017 s'est tenue à Lomé, au Togo, une formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs. Celle-ci a été organisée avec le soutien de

l'Organisation internationale de la Francophonie, au profit d'une vingtaine de policiers et gendarmes togolais. Cette formation, offerte par un commissaire de police burkinabé et un formateur français de l'École de Police de Draveil, était très pratique et partenariale, avec des interventions de la présidente du Tribunal pour enfants de Lomé, ainsi que des représentants de l'UNICEF, de Terre des Hommes et du Bureau National Catholique de l'Enfance.

- **À Saint-Malo, en France**

L'École nationale de police de Saint-Malo en France a accueilli, du 10 au 19 juillet 2017, onze policiers et gendarmes étrangers venant d'Allemagne, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, d'Espagne, du Ghana, d'Haïti, du Maroc, du Sénégal et du Tchad pour participer à une formation sur les techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes. Le bureau des stages thématiques de la Direction de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur français, organisateur de ce stage, avait sollicité le Comité technique FRANCOPOL pour soutenir cette activité.

La formation était encadrée par les deux experts de FRANCOPOL, belge et luxembourgeois, qui avaient participé à l'élaboration d'une mallette pédagogique relevant les meilleures pratiques de l'espace francophone. Les interventions de policier et psychologue de l'Office central pour la répression des violences aux personnes, spécialiste du Service central du renseignement territorial et de représentants d'ECPAT France ont apporté leur contribution sur l'expertise française.

Placées sous le signe du partage des expériences, les formations offertes par les experts de FRANCOPOL permettent de présenter les outils dont s'est dotée la Francophonie (mallette pédagogique et guide pluridisciplinaire "Entendre et accompagner l'enfant victime de violences"), dans le but de diffuser les bonnes pratiques et de sensibiliser les professionnels intervenants auprès des victimes de violences à la nécessité de travailler en réseau.

Formations sur le renforcement des connaissances des normes et des standards internationaux d'application de la loi en Tunisie au Centre de formation des cadres de Salombo

Du 27 février au 1^{er} juin 2017, trois formations relatives au renforcement des connaissances des normes et des standards internationaux d'application de la loi ont été offertes en Tunisie par des experts français et suisses au profit de 54 policiers et gardes nationaux tunisiens de tous grades, sous la forme de trois sessions de quatre jours.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avait sollicité en 2016 l'investissement de FRANCOPOL en appui au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) afin de renforcer les capacités des forces de sécurité tunisiennes et leurs connaissances dans ce domaine.

En conclusion des travaux, les autorités tunisiennes de la Direction générale de la formation et le chef de la délégation régionale du CICR ont réitéré l'importance des échanges internationaux de bonnes pratiques et ont félicité les experts de FRANCOPOL pour cet échange d'expérience.

Formation sur la protection des droits des migrants à San Remo, en Italie

L'Organisation internationale de la Francophonie et l'Institut international de droit humanitaire (IIDH) de San Remo ont collaboré pour mettre sur pied une formation sur « Le droit des migrants : les normes internationales face aux défis contemporains » qui s'est tenue du 9 au 13 octobre 2017 à San Remo, en Italie. Les enseignements de cette formation développée par l'IIDH de San Remo en lien avec l'OIF ont été donnés par des experts de haut niveau issus notamment du monde universitaire et des organisations internationales spécialisées.

Cette formation, offerte en langue française pour la première fois, est destinée aux acteurs francophones, institutionnels ou non, impliqués dans la protection des droits des migrants afin de renforcer leurs compétences théoriques, mais aussi de les accompagner, à travers des exercices pratiques, à la mise en œuvre de leurs mandats dans ce domaine. À ce titre, et au regard de l'implication de l'OIF en faveur de la protection des droits des migrants et de l'accompagnement des institutions de l'État de droit, les réseaux institutionnels de la Francophonie, dont FRANCOPOL fait partie, ont été invités à participer. Deux commissaires de la police aux frontières du Mali et du Sénégal ont bénéficié de cette formation.

Séminaire d'experts sur l'état civil à Paris

L'Organisation internationale de la Francophonie a organisé un séminaire d'experts consacré à l'état civil, les 18 et 19 octobre 2017, à son siège à Paris. En présence des représentants de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), de l'Institut International pour la Démocratie et l'Assistance électorale (IDEA), de la Commission de l'Union africaine (CUA) et du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, les débats ont réuni une quarantaine d'experts.

Cet événement a été préparé en collaboration avec cinq réseaux institutionnels de la Francophonie. L'Association du Notariat francophone (ANF), l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP), le Réseau des compétences électorales francophones (RECEF), l'Association internationale des Procureurs et Poursuivants francophones (AIPPF) et FRANCOPOL. Les échanges ont porté sur l'accès au droit à l'identité, l'exercice des droits fondamentaux ainsi que sur les enjeux de l'état civil en termes de justice, de sécurité et de police.

Le Vice-président Afrique de FRANCOPOL, Monsieur Roger Ouedraogo, a animé l'atelier sur les enjeux de l'état civil en matière de police et de sécurité autour des expériences européennes et africaines. Les défis sécuritaires, la lutte contre les fraudes et trafics étaient au cœur des débats.

3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle

En 2017, six comités techniques étaient actifs au sein du réseau.

- **Comité des écoles**

Le Comité des écoles de FRANCOPOL, s'est réuni les 23 et 24 novembre 2017 à Bruxelles à l'Académie Nationale de police. Cette rencontre a rassemblé des représentants du Sénégal, du Burkina Faso, de la France, du Québec, de la Suisse et de la Belgique. Elle a permis de poser les bases du programme du prochain

congrès international qui se tiendra en octobre 2018 à Dakar, au Sénégal.

- **Comité technique comportement policier**

2017 a été l'année de relance du Comité technique comportement policier, avec une nouvelle organisation, que ce soit au niveau de la coordination, de la gestion administrative, que des membres du comité représentant les institutions policières des différents continents. Les trois séances du comité, tenues par vidéoconférence, ont non seulement permis une mise en œuvre des rencontres, mais aussi une mise à jour de la présentation des membres et de leurs domaines d'expertise sur le CFIS, ainsi que la mise en place d'une plateforme d'échange sécurisée. Quant aux objectifs poursuivis, ceux-ci ont été définis sur la base des souhaits ou thèmes en lien avec les actualités et défis institutionnels. Au final, et de manière consensuelle, trois objectifs de travail ont été priorisés : comportement général, posture et tenue, prévention des comportements à risque, renforcement des compétences des cadres.

- **Comité technique sur la cybercriminalité**

Grâce au soutien de l'OIF, une réunion de travail réunissant six membres du comité technique cybercriminalité s'est tenue à la Délégation du Québec à Paris les 12 et 13 juin 2017. Cette rencontre avait pour principal objectif la relance du comité et l'affirmation de ses assises. La cybercriminalité demeure plus que jamais un phénomène majeur en matière de criminalité transnationale. Cette rencontre a été l'occasion pour le nouveau coordonnateur de rencontrer quelques membres du comité et de présenter et d'échanger sur les objectifs à court et moyen terme.

Au cours de cette rencontre, les pistes de travail et de réflexion pour l'année 2018 ont été évoquées, notamment la relance d'un programme d'atelier de travail régional et la tenue d'une formation active et opérationnelle en cybercriminalité en Afrique ou en Asie. Il a également été question de l'organisation d'un colloque à Montréal, au Canada, en 2019. Les thématiques de ce colloque seront l'objet d'échanges entre les participants.

- **Comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes**

Plusieurs activités ont été tenues au cours de l'année. Celles-ci sont présentées sous la rubrique Dynamiser le partage des pratiques inspirantes, à la section 3.1.

- **Comité technique sur la gestion des foules et droits du citoyen**

À la suite du 4^e congrès international FRANCOPOL, ce comité technique s'est attelé à la tâche en s'occupant de l'édition du 3^e ouvrage de la collection FRANCOPOL, le guide La gestion négociée des événements et des rassemblements publics.

- **Comité technique police et citoyen**

Le comité technique police et citoyen est en phase de relance à la suite de la signature d'un protocole de collaboration entre FRANCOPOL et le Réseau Intersection. De plus, une collaboration entre le Réseau Intersection, Section Québec et Section Belgique, a été mise en place.

3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau

Préparatifs en vue du 5^e congrès international de FRANCOPOL

Tout au long de l'année 2017, notamment sous l'autorité du secrétariat général et du Comité des écoles, les membres de FRANCOPOL ont été invités à participer à la préparation du congrès en proposant des présentations et des intervenants, et à s'impliquer dans l'organisation de l'événement.

C'est dans cet esprit que le Comité des écoles s'est réuni les 23 et 24 novembre 2017 à Bruxelles, en Belgique. Cette rencontre a rassemblé des représentants du Sénégal, du Burkina Faso, de la France, du Canada, de la Suisse et de la Belgique. Si la première journée a permis aux participants de faire connaissance avec le fonctionnement et les activités de l'Académie nationale de police belge, la deuxième journée fut, quant à elle, exclusivement dédiée à la préparation de la 5^e édition du congrès international de FRANCOPOL. Le thème retenu, Gestion des risques et des nouvelles menaces, permettra de mettre en évidence les réponses qu'apporte la formation policière face aux nouvelles menaces. Il sera décliné en quatre axes d'échanges soit : la lutte contre le terrorisme, la gestion des flux migratoires, la cybercriminalité et la gestion des risques psychosociaux. L'événement, qui se déroulera à Dakar, au Sénégal, du 17 au 19 octobre 2018, permettra de souligner les 10 années de fondation du réseau.

Signature d'un protocole de collaboration entre FRANCOPOL et le Réseau Intersection

Dans le cadre du Séminaire Intersection/MSP 2017 tenu à l'École nationale de police du Québec le 12 octobre 2017, le secrétaire général de FRANCOPOL, Pierre Allaire, et le président du Réseau Intersection, Francis Lanouette, ont procédé à la signature d'un protocole de collaboration. Ce protocole, signé devant 230 participants en provenance des milieux policier et communautaire, vise l'échange des meilleures pratiques tout en considérant l'intérêt de partage des deux organisations.

Créé en 1993, Intersection est un réseau d'échange composé d'intervenants intéressés par l'approche de police communautaire. Le Réseau Intersection a pour mission d'élaborer et de promouvoir le modèle québécois de police qui s'appuie sur des stratégies proactives en prévention du crime. Les deux organisations se sont fixées pour objectif d'établir un partenariat afin de devenir des pôles d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de prévention du crime et de rapprochement avec la communauté.

Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)

La plateforme de collaboration en ligne du CFIS offre un accès unique à plusieurs sources d'information, dont plusieurs publications portant sur les enjeux de sécurité publique ainsi que de formation policière. En 2017, l'enrichissement de cette plateforme s'est poursuivi.

À cet égard, le deuxième ouvrage de la collection FRANCOPOL, le Guide sur les pratiques policières inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation, a été déposé dans le portail du CFIS. Rappelons qu'il n'y a pas de restriction pour l'accès aux guides de la collection, étant donné l'importance pour FRANCOPOL de partager les meilleures pratiques du domaine policier.

La section des demandes de collaboration a été revue afin de rendre l'information plus accessible. Ainsi toutes les demandes de collaboration, ainsi que les réponses, se retrouvent plus facilement dans le portail.

Les travaux des comités techniques FRANCOPOL ont également permis d'enrichir le portail, soit en revoyant le contenu de leur page, comme ce fut le cas pour le Comité technique comportement policier, ou encore en y déposant certains de leurs travaux. Par exemple, dans la section du Comité des écoles, une présentation faite par la Gendarmerie royale du Canada portant sur les simulateurs a été mise à la disposition des membres. Ainsi, les membres n'ayant pu assister à la vidéoconférence peuvent avoir accès à cette bonne pratique en matière de formation.

D'un point de vue statistique, 31 documents ont été ajoutés à la collection FRANCOPOL dans le CFIS en 2017, portant le total à 562. Les données ne concordent pas avec celles de l'an dernier en raison de travaux de regroupement et d'épuration de certains documents, notamment au niveau des demandes de collaboration. De même, 54 personnes ont demandé un accès au CFIS, qui compte désormais 410 abonnés actifs. La baisse du nombre d'abonnés, comparativement à l'année 2016, découle de la mise à jour de la base de données de laquelle ont été retirés les abonnés inactifs.

3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOL

3.4.1. Les représentations de FRANCOPOL

▣ Rencontre entre le secrétaire général de FRANCOPOL et le Délégué du Québec aux affaires Francophones et multilatérales à Montréal – 5 juin 2017

Le lundi 5 juin 2017, au Grand quartier général de la Sûreté du Québec, s'est tenue une rencontre entre Monsieur Pierre Allaire, Secrétaire général de FRANCOPOL, et Monsieur Maxime Carrier-Légaré, Délégué du Québec aux affaires Francophones et multilatérales (Paris). Au cours de cet échange, Monsieur Allaire a eu l'opportunité de présenter les activités présentes et futures de FRANCOPOL. Monsieur Carrier-Légaré, impliqué depuis de nombreuses années au sein de la Francophonie, s'est montré intéressé par le potentiel de développement de FRANCOPOL et a réitéré le plein soutien de la Délégation du Québec aux Affaires francophones et multilatérales pour la réalisation de ses mandats.

Monsieur Carrier-Légaré était accompagné de Madame Myriam Fortin, conseillère à la Direction de la Francophonie et de la Solidarité internationale du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du Québec.

▣ Participation à l'ICANN 60 à Abou Dabi

Du 28 octobre au 3 novembre 2017 s'est tenue la 60^e conférence de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers). Près de 3000 participants ont échangé sur les enjeux de sécurité liés à l'Internet. Afin de représenter les intérêts des membres de FRANCOPOL et de la Direction de la Francophonie économie et numérique (DFEN) en matière de cybercriminalité et de gouvernance d'Internet, et d'assurer une présence francophone au sein de ces discussions, un membre du comité technique cybercriminalité a activement participé aux travaux.

▣ Rencontre du conseil des Sages à Paris – 22 novembre 2017

Profitant de la présence de nombreux membres du conseil des Sages à la 20^e édition du Salon MILIPOL à Paris, une rencontre a eu lieu le 22 novembre 2017. Cet événement fut l'occasion pour Monsieur Eric Morvan, directeur général de la Police nationale française, d'officialiser la nomination de la nouvelle présidente de FRANCOPOL, Madame Sophie

Hatt, directrice de la coopération internationale. Un hommage a été rendu à Monsieur Émile Pérez qui a participé, avec les membres fondateurs, à la création de FRANCOPOL en 2008. Son action et sa particulière implication dans le réseau ont été saluées.

Parmi les sujets qui ont été évoqués lors de cette rencontre, mentionnons le 5^e congrès international qui aura lieu en 2018, ainsi que l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique (2018-2021). Les membres présents ont notamment insisté sur les points suivants lors des échanges portant sur la planification stratégique à venir :

- Poursuivre le recensement des pratiques inspirantes;
- Établir des objectifs clairs et se donner des outils de pilotage;
- Encourager les réflexions des comités techniques sur la thématique générale de la lutte contre le terrorisme;
- Poursuivre le développement d'outils numériques de collaboration;
- Effectuer un sondage afin d'avoir un état des lieux des thématiques d'intérêt des membres;
- Élargir nos sources de financement;
- Établir une stratégie pour développer le sentiment d'appartenance des nouveaux membres, et ainsi les fidéliser;
- Soutenir les écoles africaines;
- Assurer la diffusion et la promotion de la planification stratégique à l'ensemble des membres.

3.4.2. Les Guides FRANCOPOL

Il existe peu de documents de référence en français faisant état des meilleures pratiques policières. L'objectif de la collection d'ouvrages FRANCOPOL est d'élaborer des publications qui mettent en évidence de bonnes pratiques et des pratiques inspirantes sur des sujets de pointe du milieu policier francophone. Ces ouvrages présentent différentes visions pour permettre au lecteur d'adapter les pratiques à son milieu de travail et à sa réalité du terrain. Les méthodes ou modes de fonctionnement qui y sont exposés sont simples, réalistes et réalisables.

Grâce à la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie, la collection d'ouvrages FRANCOPOL s'est enrichie en 2017.

- **Guide sur les pratiques policières inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation**

Comme l'indique son titre, le deuxième ouvrage de la collection, lancé le 25 janvier 2017 à l'École nationale de police du Québec, porte sur les pratiques policières inspirantes en matière de lutte contre la radicalisation. Cet ouvrage est disponible en version électronique dans le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS).

Le guide a été réalisé en collaboration avec divers milieux (corps de police, écoles de police, universités, centre spécialisé en radicalisation et chaire de recherche) et est représentatif autant de l'expertise des pays du Nord que des pays du Sud. Huit pays y ont contribué : la Belgique, le Burkina Faso, le Cameroun, le Canada, la Côte d'Ivoire, la France, le Sénégal et la Suisse.

- **Travaux du troisième guide FRANCOPOL**

À la suite des discussions et des travaux entamés lors du 4^e congrès international de FRANCOPOL à Montreux, en Suisse, sous le thème de la gestion des foules et les droits du citoyen, la rédaction d'un guide sur le même thème a été recommandée. Le comité technique sur la gestion démocratique des foules, qui a chapeauté ce projet, avait entrepris ses travaux à la fin de l'année 2016. Les travaux se sont déroulés tout au long de l'année 2017 afin de produire le guide *La gestion négociée des événements et des rassemblements publics, en respect des droits et libertés, et son application dans le domaine du maintien et du rétablissement de l'ordre*. Il a permis de rassembler l'expertise de la Belgique, du Burkina Faso, du Canada, de la France, de la Suisse et du Togo. La parution de ce troisième guide est prévue au printemps 2018.

4. ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Les états financiers qui ont été audités par la firme MALLETTE, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, sont disponibles sur demande. Vous retrouverez aux pages suivantes, l'état des résultats et évolution de l'actif net, ainsi que le bilan qui nous permettent de présenter aux membres les résultats en dollars canadiens et en euros.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre Allaire
Secrétaire général

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre St-Antoine
Trésorier

Montréal, le 13 novembre 2018

État des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 31 décembre

*Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros**

	2017		2016	
PRODUITS				
Subventions	78 374 \$	51 868 €	124 327 \$	84 803 €
Commandites	-	-	-	-
Contributions des membres	45 196 \$	29 911 €	55 085 \$	37 573 €
Colloque congrès	-	-	15 735 \$	10 733 €
Projet VISA	-	-	17 656 \$	12 043 €
	123 570 \$	81 779 €	212 803 \$	145 052 €
CHARGES				
Droits des enfants Afrique	-	-	15 778 \$	10 762 €
Formation Garde à vue Tunisie	11 196 \$	7 410 €	4 328 \$	2 952 €
Formation audition des mineurs Togo	8 687 \$	5 749 €	-	-
Formation lutte terrorisme	-	-	50 499 \$	34 445 €
Guide gestion des risques et nouvelles menaces	10 144 \$	6 713 €	-	-
Guide gestion négociée des événements	20 107 \$	13 307 €	13 771 \$	9 393 €
Guide lutte radicalisation	-	-	26 026 \$	17 752 €
Journée d'étude Belgique	-	-	14 605 \$	9 962 €
Projet Fonds de solidarité	12 475 \$	8 256 €	-	-
Projet VISA	10 \$	7 €	18 378 \$	12 536 €
Projet/colloque cybercriminalité	3 816 \$	2 525 €	3 241 \$	2 211 €
Réunion comité technique cyber Paris	7 339 \$	4 857 €	-	-
Soutien aux comités techniques	1 543 \$	1 021 €	-	-
Frais d'administration (annexe)	17 783 \$	11 769 €	31 158 \$	21 253 €
Perte (gain) de change	(12 307 \$)	3 515 €	13 848 \$	(1 166 €)
	80 793 \$	65 129 €	191 632 \$	120 100 €
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	42 777 \$	16 650 €	21 171 \$	25 052 €
ACTIF NET, début de l'exercice	271 415 \$	191 565 €	250 244 \$	166 512 €
ACTIF NET, fin de l'exercice	314 192 \$	208 215 €	271 415 \$	191 564 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

Bilan au 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros*

	2017		2016	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	248 548 \$	164 713 €	268 205 \$	189 299 €
Dépôt de garantie, 0,65 %, encaissable en novembre 2018	10 000 \$	6 627 €	10 000 \$	7 058 €
Créances	77 686 \$	51 483 €	60 935 \$	43 008 €
	336 234 \$	222 823 €	339 140 \$	239 365 €
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	22 042 \$	14 607 €	50 304 \$	35 505 €
Apports reportés	-	-	17 421 \$	12 296 €
	22 042 \$	14 607 €	67 725 \$	47 801 €
ACTIF NET	314 192 \$	208 216 €	271 415 \$	191 564 €
	336 234 \$	222 823 €	339 140 \$	239 365 €

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2017		2016	
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Articles promotionnels	111 \$	73 €	10 036 \$	6 846 €
Créances douteuses	-	-	2 869 \$	1 957 €
Fournitures de bureau et papeterie	68 \$	45 €	32 \$	22 €
Frais bancaires	3 028 \$	2 004 €	4 503 \$	3 071 €
Frais de déplacement	-	-	5 835 \$	3 980 €
Location et achat de matériel	-	-	105 \$	72 €
Publicité et publication d'information	7 465 \$	4 941 €	150 \$	102 €
Services professionnels	7 111 \$	4 706 €	7 106 \$	4 847 €
Site Internet	-	-	522 \$	356 €
	17 783 \$	11 769 €	31 158 \$	21 253 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.



Un grand merci à nos partenaires

Organisation internationale de la Francophonie

Direction régionale de la police nationale à Kaya,
Burkina Faso

École nationale des sous-officiers de gendarmerie à
Bobo Dioulasso, Burkina Faso

École nationale de police à Ouagadougou, Burkina
Faso

École nationale de gendarmerie à Lomé, Togo

École nationale de police de Saint-Malo, France

Centre de formation des cadres de Salombo, Tunisie

Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Académie Nationale Fédérale de police, Belgique

Délégation du Québec à Paris

École nationale de police du Québec, Canada